



Bioénergie

Culture prometteuse au Lac-des-Aigles

Mise à jour le mercredi 4 novembre 2009 à 10 h 29

Nouvelle verte

[Commentez](#) » [Partager](#) [Courriel](#) [Facebook](#)

[Imprimer](#)

Une plante vivace de 2 mètres de hauteur est au coeur d'un important projet mené par la coopérative du Haut Plant vert de Lac-des-Aigles.

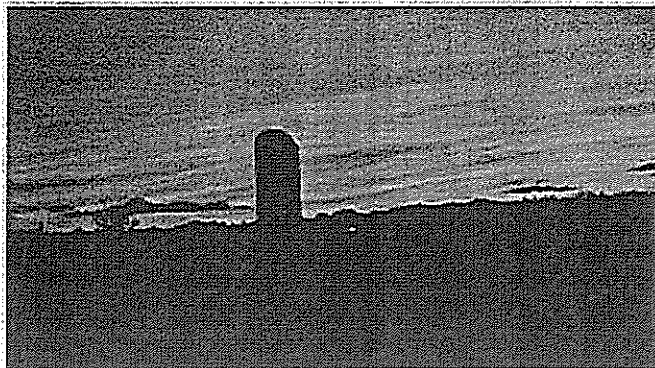


Photo: Mélanie Tremblay

Depuis trois ans, les producteurs agricoles du Témiscouata cultivent avec succès du panic érigé (*Panicum virgatum L.*) sur leurs terres en friche. La coopérative du Haut Plant vert souhaite maintenant construire une usine pour transformer cette plante en granules combustibles.

Le projet est évalué à 3 millions de dollars et pourrait créer une quinzaine d'emplois.

La production de cette usine serait écoulee auprès des acériculteurs de la région. L'utilisation de ces granules coûterait 40 % moins cher que le mazout. Le Témiscouata compte quelque 120 entreprises acéricoles qui exploitent en moyenne 35 000 à 40 000 entailles.

Potentiel intéressant

Le panic érigé est aussi plus facile à agglomérer que le bois, et sa transformation en granules est plus économique. Le panic érigé produit un carburant propre, renouvelable à court terme, dont la combustion ne produit presque pas de fumée. La granule de panic érigé s'avère aussi beaucoup plus efficace sur le plan énergétique que l'éthanol fabriqué à partir du maïs.

La plante peut être récoltée après trois ans et sa production s'étale sur plus de 10 ans.

Le panic érigé est une graminée vivace à haute teneur énergétique qui pousse naturellement dans le climat chaud et sec des grandes prairies de l'Amérique du Nord. La plante est déjà cultivée à titre expérimental dans l'Est de l'Ontario et au Québec, notamment en Estrie.

Le panic érigé est généralement utilisé pour le fourrage et la fabrication de litière. La paille produite peut aussi servir à l'isolation de bâtiment.